

Ecole : Maternelle

Commune : SAINT ANDRE DE CORCY

Circonscription : LA CÔTIÈRE

Département : AIN

DELIBERATION du CONSEIL d' ECOLE

réuni le 13/11/08

TOUS CONCERNES

**les dispositifs d'aides spécialisées
aux élèves en difficulté (RASED) menacés**

Les 3000 suppressions annoncées de postes spécialisés E et G priveraient 150 000 élèves d' aides spécialisées et de nombreuses écoles de toute intervention de maîtres spécialisés. Cette mesure risque de conduire à terme à la suppression des RASED.

La confusion entretenue par le gouvernement entre la mise en place des deux heures d' « aide personnalisée » et le travail effectué dans le cadre des RASED montre la volonté du ministère d'en finir à terme avec l'existence des réseaux d'aide spécialisée.

Le Conseil d'école de l'école maternelle de SAINT ANDRE DE CORCY réuni le 13/11/08 exige l'abandon de la suppression des 3000 postes E et G. Il demande l'ouverture immédiate de discussions sur le devenir et le développement des Réseaux d' Aides Spécialisées aux Elèves en Difficulté.

signature :

Les membres du conseil d'école, le 13 novembre 2008.